

Dekanat**Lignes directrices de la Faculté de médecine**

La Faculté de médecine de l'Université de Berne entend remplir son mandat, tel qu'il est ancré dans la loi sur l'université et dans les statuts, au niveau de qualité le plus élevé. Pour ce faire, elle se dote de principes contraignants, tout en créant les conditions nécessaires pour réagir de manière souple et différenciée à des exigences qui évoluent rapidement.

Pour être intéressant, un cours doit pouvoir trouver des impulsions dans les recherches personnelles et l'activité clinique des chargés de cours. Il transmet des connaissances spécialisées solides et reconnues ainsi que des compétences sociales, tout en éveillant la curiosité scientifique, en familiarisant les étudiants avec les méthodes scientifiques et en ouvrant leur esprit, dans le domaine de la recherche, au questionnement et à la réflexion scientifiques. La formation à des aptitudes pratiques et à la quête personnelle d'informations d'une part et l'enseignement d'un savoir systématique d'autre part se conjuguent dans des proportions pertinentes tout en laissant suffisamment de place à la transmission d'une éthique et d'une culture médicales. Le cursus proposé par la Faculté aux étudiants en médecine humaine et dentaire vise l'acquisition de cette formation universitaire générale et la réalisation d'objectifs d'apprentissage spécifiques. Sur le plan didactique, il est axé sur des enseignements reconnus de la formation des adultes et sur les besoins des étudiants. Dans ce cadre, la liberté de l'enseignement laisse au corps enseignant une marge de manœuvre pour élaborer son enseignement. Les étudiants de la Faculté de médecine de Berne ne choisissent pas celle-ci simplement parce qu'elle est la plus proche, mais parce qu'ils sont conscients qu'elle représente le meilleur choix. Les mêmes critères de qualité valent pour les cycles de formation proposés sur mandat d'autres facultés et dans le cadre des conventions BENEFR1.

Enseignement
Formation
prégraduée

La Faculté de médecine conçoit des programmes de formation postgraduée spécifiques au cadre universitaire. Pour ce faire, elle tient compte de la vaste gamme de professions qui s'ouvrent aux personnes ayant achevé avec succès des études de médecine humaine ou de médecine dentaire.

Formation
postgraduée

La Faculté de médecine participe à des programmes de formation continue destinés à des personnes travaillant dans les domaines de la santé et de la recherche médicale.

Formation
continue

Le mandat de formation de la Faculté de médecine est rempli dès lors que ses étudiants, qu'ils aient suivi une formation prégraduée, postgraduée ou continue, mettent au service de la communauté ce qu'ils ont appris, en recourant à un esprit créatif et critique ainsi qu'à leur sens des responsabilités.

Recherche

La recherche scientifique au sein de la Faculté de médecine vise en premier lieu à élargir l'horizon des connaissances et de la compréhension. Du point de vue méthodologique, elle est basée sur les critères internationaux les plus élevés. Elle cherche en outre à répondre à des questions qui sont soulevées par des besoins concrets de la médecine et du système de santé. Toutes les activités relevant de la recherche sont basées sur l'obligation de quête de la vérité et sur la seule défense de ce qui est tenu pour vrai ainsi que sur un sens des responsabilités, à l'égard de l'homme et de la nature, réfléchi et fondé sur le plan éthique. Dans le cadre des présentes lignes directrices, la Faculté de médecine accorde toute liberté en matière de recherche.

La Faculté de médecine s'engage à ce que les enseignements tirés par ses membres soient accessibles à la communauté scientifique et au public. Elle se déclare en outre prête à affecter les résultats appropriés de sa recherche à une utilisation économique.

A l'aide des moyens dont elle dispose, la Faculté de médecine crée les marges de manœuvre nécessaires au développement de la recherche. Ce faisant, elle tente d'encourager la collaboration et l'apparition spontanée d'axes de recherche, sans entraver les niches de recherche d'un niveau de qualité élevé.

La Faculté de médecine garantit un environnement de recherche attrayant pour les doctorants et les post-doctorants. Elle leur offre la marge de manœuvre et la reconnaissance nécessaires à leur développement et à leur épanouissement personnels. Les personnes se destinant à la recherche sont encouragées en ce sens qu'elles bénéficient d'un suivi et d'un soutien différenciés ainsi que d'un accompagnement ciblé en matière de recherche et d'enseignement.

Les membres de la Faculté de médecine fournissent des prestations de service en matière de prévention, à l'intention des personnes malades pour ce qui est du diagnostic et de la thérapie ainsi qu'à l'intention du public et du système de santé. Ce faisant, ils tiennent compte des développements scientifiques et économiques les plus récents et participent, au travers de leur activité académique et de la mise en œuvre de nouvelles connaissances, à la formation de l'opinion dans les milieux de la santé et dans le grand public. Là encore, un sens des responsabilités à l'égard de l'homme et de la nature, réfléchi et fondé sur le plan éthique, constitue le fondement de toute action.

Prestations de service